



# ATA-France.fr

*Projet associatif et lignes directrices*

|                                                            |                                                                            |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| ATA-France.fr<br>Association des Techniciens Aéronautiques | Association loi 1901<br>RNA W5840046684<br>JOAFE, annonce n° 1541 (Nièvre) |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|

## Au service des techniciens aéro...

Techniciens, mécaniciens, titulaires ou futurs titulaires d'une licence Part-66 ou EMAR-FR66 : vous faites voler les aéronefs en sécurité, mais on vous entend rarement là où se décide l'avenir de votre métier. ATA-France.fr est née pour changer cela, autour de cinq engagements :

- **Faire connaître** nos métiers dans les collèges, les lycées et les forums, là où naissent les vocations ;
- **Valoriser** les licences Part-66 et EMAR-FR66, et la compétence de ceux qui les détiennent ;
- **Transmettre** l'expérience d'une génération à l'autre par le mentorat ;
- **Fédérer** civils et militaires, petites et grandes structures, jeunes et anciens ;
- **Proposer** à l'OSAC et à la DGAC des idées venant de la réalité du terrain.

Ni syndicat, ni organisme de formation : une association indépendante, faite par des techniciens, pour le métier.

## 1. Qui sommes-nous ?

ATA-France.fr — dénomination statutaire : « ATA-France — Association des Techniciens Aéronautiques » — est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, constituée le 4 septembre 2026 à Neuvy-sur-Loire, déclarée en préfecture de la Nièvre et publiée au Journal officiel des associations. Elle prolonge le travail engagé depuis plusieurs années par le site **ata-france.fr**, site de référence consacré à la compréhension de la licence Part-66.

Elle rassemble les professionnels et futurs professionnels de la maintenance aéronautique, quels que soient leur parcours, leur niveau d'expérience, leur statut, ou la taille et la nature de la structure dans laquelle ils exercent : grand groupe, PME, atelier, aviation générale, forces armées.

Son cœur, ce sont les licences **Part-66** et **EMAR-FR66**. Autour de ce cœur, elle s'ouvre à tous les métiers de l'avion qui concourent à l'entretien, à la réparation et au maintien de la navigabilité des aéronefs.

## 2. Notre objet

Le texte de référence est l'**article 2 des statuts**, adopté par l'assemblée générale constitutive du 4 septembre 2026. Le présent projet associatif ne le modifie pas : il en explique l'esprit et la mise en œuvre. Pour l'essentiel, l'association a pour objet :

- de **faire connaître, promouvoir et valoriser** les métiers de la maintenance aéronautique civile et militaire, en particulier les licences et qualifications Part-66 et EMAR-FR66, ainsi que les parcours, compétences et qualifications qui y conduisent ;
- d'**informer et sensibiliser le grand public** — élèves, étudiants, personnes en orientation ou en reconversion — sur ces métiers, leurs réalités et leurs débouchés ; cette information est ouverte à tous, sans être réservée aux membres ;
- de **rassembler** titulaires, futurs titulaires et professionnels, et de favoriser entre eux l'information, le partage d'expérience, le mentorat et l'accompagnement ;
- d'être une **force de proposition** auprès des autorités compétentes, notamment l'OSAC et la DGAC, en relayant l'expérience et le point de vue des techniciens de terrain, dans le respect des compétences de chacun.

L'association poursuit un but exclusivement non lucratif. Elle n'est pas une organisation syndicale et demeure indépendante de toute organisation syndicale, politique ou commerciale.

## 3. Les cinq piliers d'ATA-France.fr

### 1 — Faire connaître

Faire découvrir les métiers de la maintenance aéronautique et les métiers qui les entourent : leurs réalités, leurs exigences, leurs parcours, leurs débouchés et leurs perspectives. L'association va à la rencontre du public :

- dans les collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur ;
- dans les centres de formation ;
- dans les salons et forums de l'orientation et de l'emploi ;
- lors des manifestations aéronautiques et professionnelles ;
- et partout où une vocation peut naître.

Elle présente tous les chemins d'accès au métier : diplômes de l'enseignement professionnel et technologique, apprentissage, qualifications professionnelles, expérience, et parcours conduisant aux licences Part-66 et EMAR-FR66.

### 2 — Valoriser

Le cœur historique d'ATA-France.fr, ce sont les licences Part-66 et EMAR-FR66. L'association valorise :

- les titulaires et futurs titulaires de ces licences ;
- les compétences qu'elles attestent et l'expérience professionnelle qui les fonde ;
- les métiers complémentaires : mécanique, avionique, électricité, structures, chaudronnerie et tôlerie aéronautiques.

Elle s'attache à faire mieux reconnaître la licence par les employeurs, les conventions collectives et les dispositifs de certification nationaux.

### 3 — Transmettre

ATA-France.fr favorise la transmission entre générations et entre professionnels, **en dehors de tout cadre de formation** : l'association ne dispense pas de formation et ne délivre aucune certification. La transmission passe par :

- le mentorat et le parrainage, organisés et soutenus par l'association ;
- le partage d'expérience et les témoignages de professionnels ;
- des conférences, rencontres et ateliers de découverte ;
- des ressources d'explication réglementaire, notamment sur le site ata-france.fr.

L'objectif : qu'un professionnel expérimenté puisse accompagner celui qui découvre le métier ou débute son parcours.

## 4 — Fédérer

L'association crée des liens entre tous ceux qui font vivre le métier :

- titulaires et futurs titulaires Part-66 et EMAR-FR66, techniciens, mentors ;
- jeunes en formation, étudiants, personnes en reconversion ;
- établissements scolaires et organismes de formation ;
- petites structures et grandes entreprises, acteurs civils et militaires.

Elle fait circuler l'information dans les deux sens : du terrain vers les institutions, et des institutions vers le terrain.

## 5 — Proposer

C'est un élément essentiel de l'identité d'ATA-France.fr. L'association ne se limite pas à constater : elle écoute, analyse et propose, en dialoguant directement avec l'OSAC et la DGAC.

Sa force repose sur ses adhérents. Chacun d'eux s'engage à **témoigner du terrain** : difficultés d'obtention ou d'extension de la licence, déroulement réel des carrières, reconnaissance du métier, débouchés, relations avec les organismes et l'autorité. Ces témoignages, regroupés et analysés sans jamais identifier personne, fondent des positions solides. À partir d'eux, l'association :

- identifie les difficultés récurrentes et analyse les évolutions nécessaires ;
- formule des observations, des recommandations et des propositions ;
- contribue aux réflexions sur les réglementations, les référentiels, les formations et les qualifications ;
- propose des évolutions concernant les licences Part-66 et EMAR-FR66, au service de la sécurité, de la compétence et de l'attractivité du métier.

**Préserver l'intégrité du métier.** Les adhérents qui le souhaitent peuvent signaler les fraudes et les déviations délibérées qui portent atteinte à la crédibilité de la licence (falsification d'expérience ou de documents, attestations ou signatures de complaisance, fraude aux examens) — jamais les erreurs humaines, qui relèvent de la culture juste propre à chaque organisme. L'association rassemble ces faits sous une forme strictement non nominative afin de proposer des mesures de prévention en amont, et oriente l'adhérent vers le canal approprié (OSAC, DSAC ou procureur de la République) lorsqu'il détient un cas précis.

L'ambition : devenir un interlocuteur constructif et indépendant des autorités, y compris lorsque cela suppose de porter un point de vue différent de celui des organisations déjà établies sur ce terrain.

## 4. Notre positionnement

ATA-France.fr n'est pas :

- un syndicat ;
- une organisation politique ;
- un organisme de recrutement ;
- un organisme de formation ;
- un organisme certificateur ;
- une autorité : elle n'enquête pas, ne juge pas et ne sanctionne pas.

C'est une association indépendante et non lucrative d'information, de promotion, de transmission, de mise en relation et de réflexion. Elle entend devenir, au fil du temps, une voix complémentaire et indépendante des techniciens auprès de l'OSAC et de la DGAC, sans se substituer aux organisations professionnelles existantes.

## 5. Un engagement réciproque

Adhérer à ATA-France.fr, ce n'est pas s'engager envers une personne, mais envers l'avenir du métier. La **Charte de l'adhérent** précise ce que chacun apporte :

| L'adhérent...                              | L'association...                                                                           |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| témoigne du terrain                        | accuse réception, analyse, publie une synthèse annuelle et rend compte de ses démarches    |
| propose des sujets à traiter               | examine chaque proposition, y répond et inscrit les sujets retenus au programme de travail |
| pose ses questions                         | explique le cadre réglementaire, notamment par le site ata-france.fr                       |
| transmet, s'il le souhaite                 | organise le mentorat, met en relation et fournit les supports                              |
| fait connaître le métier, s'il le souhaite | fournit les supports et coordonne les interventions                                        |
| signale les fraudes, s'il le souhaite      | garantit l'anonymat, oriente et propose des mesures de prévention                          |

*Seul le témoignage du terrain est attendu de chaque adhérent ; les autres engagements reposent sur le volontariat.*

## 6. Vision à long terme

ATA-France.fr veut devenir un point de rencontre entre les professionnels de terrain, les futurs professionnels, les établissements d'enseignement, les entreprises et les autorités. Elle veut pouvoir accompagner une personne de la découverte du métier jusqu'à son entrée dans le secteur, puis lui permettre à son tour de transmettre son expérience.

## 7. En résumé

**Faire connaître — Valoriser — Transmettre — Fédérer — Proposer**

Au centre : les licences Part-66 et EMAR-FR66.

Autour : tous les métiers qui font voler, entretiennent, réparent et préservent les aéronefs.

*« Faire découvrir les métiers, ouvrir les parcours, transmettre l'expérience et faire évoluer la profession. »*

*Document de référence de l'association, établi par le Bureau — version du 28 septembre 2026. En cas de divergence, les statuts et le règlement intérieur prévalent.*